



Extrait du ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

<http://pouruneconstituante.fr/spip.php?article269>

Pour une Réa à Manosque

- Cahiers d'exigences -



Date de mise en ligne : lundi 19 avril 2010

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

L'Association "Collectif Pour une Réanimation à Manosque" communique :

Siège : chez Mme FIORUCCI Marie, Ch. de Bucelle Lot Les Vignes 04860 Pierrevert

Courriel : rea.manosque@free.fr

Site Internet : <http://rea.manosque.free.fr>

Tél : 06.76.77.61.00 / 06.30.03.52.64

Appel à une manifestation monstre le 23 Avril à Marseille

Bonjour à Toutes et Tous,

Cette fois c'est du sérieux. Je ne veux pas dire par là que jusqu'à maintenant nous n'avons fait que nous amuser, mais les délais étant relativement longs (et heureusement que nous nous sommes mobilisés très tôt) nous pensions que cela permettrait à terme à l'ARH (représentation du Ministère de la Santé et donc de l'État en Paca), de sortir de sa torpeur et de son dogmatisme afin d'étudier dans le détail le Projet Citoyen et celui de l'hôpital de Manosque (avec toute sa Communauté Médicale) d'ouverture d'un Service de Réanimation Polyvalente de 8 lits dans notre futur hôpital.

Mais "que nenni" l'ARH n'a même pas eu la décence d'examiner les dossiers, donnant ainsi une idée plus précise du respect qu'elle accordait aux Citoyens, aux Élus ainsi qu'à ses plus proches Collaborateurs. Elle a de plus bafoué, l'image et la parole donnée aux Citoyens du 04 et du Haut-Var par le 1er Ministre François Fillon lors de sa venue à Manosque le 27 octobre 2010 qui affirmait avoir entendu l'inquiétude légitime des Populations et qui " ... demandait à l'ARH qu'elle fasse très rapidement des propositions pour qu'il y ait à Manosque un Service de Réanimation... ".

Le 8 avril dernier nous rencontrons la nouvelle ARS. Même si, à priori, le discours et les pratiques ont changés, le résultat instantané est le même :

NOUS N'AVONS TOUJOURS PAS L'AUTORISATION D'OUVRIR LA REA.

Donc pas dupes du fait que leur réponse sur "... 2 lits de Réanimations sont nécessaires sur Manosque /.... le dossier sur une possible Réanimation sur Manosque est ouvert", était une réponse d'attente (comme on dit dans les milieux autorisés) et restant convaincus qu'il nous faut, à minima, l'engagement de l'ARS sur une autorisation à terme de création d'un Service de Réanimation Polyvalente de 8 lits à la date de mise en service du nouvel hôpital faute de quoi nous avons très peu de chance de l'obtenir par la suite, nous vous informions dès le soir de cette entrevue de la nécessité de MONTER RAPIDEMENT ET FORTEMENT NOS ACTIONS d'ici le 27 avril, date de l'ouverture du nouvel hôpital.

Notre Bureau s'est réuni EN URGENCE avant hier. Il a décidé à l'unanimité d'appeler à une **MANIFESTATION MONSTRE Vendredi 23 avril 2010 à 10h00 (départ Gare Routière Manosque à 8h30) au siège de l'ARS à Marseille.**

Comme vous le savez, la réussite d'une telle initiative repose uniquement sur ce que CHACUNE et CHACUN d'entre nous sera capable de mettre en oeuvre autour de lui pour convaincre les Citoyens, les Elus, les Associations, les Syndicats, les Partis Politiques, les Personnalités, les Personnels de l'hôpital, la Communauté médicale et para-médicale, etc... de l'intérêt de leur présence physique à cet événement (car ça en sera incontestablement un).

Le 23 avril à Marseille, il ne devra pas manquer :

" un seul Membre de notre Collectif,

" un seul signataire de la Pétition,

" une seule écharpe de la République du corps des Elus du 04 et du Haut-Var (nationaux, régionaux, départementaux et des 62 Communes qui se sont engagées dans la démarche),

" une seule Personnalité qui s'est engagée à nos côtés,

" un seul Agent de l'hôpital : du Directeur à l'Agent de Service en passant par le Spécialiste, le Médecin, l'Infirmier(e), L'Aide-Soignant(e), l'Agent Administratif, etc...,

Le 23 Mars à Marseille, il faut que TOUT le 04 et le Haut-Var soient présents pour chuchoter fermement à l'oreille du directeur de l'ARS que la Réa à Manosque c'est TOUT DE SUITE et COMPLETE avec ses 8 lits de Réanimation et ses 8 lits de Surveillance Continue.

Pour une Réa à Manosque

Afin de maîtriser totalement l'organisation de cette Manifestation (départ et retour en cars, gestion de notre présence à l'ARS, etc...) nous vous demandons SANS FAUTE de vous inscrire (nom - nombre) dans les meilleurs délais et au plus tard le lundi 19 avril 2010 à 17h00 aux coordonnées suivantes :

elianirenee@yahoo.fr / 04.92.72.38.44

Enfin, allez vous balader sur le site Internet du Collectif en cliquant sur ce lien (<http://rea.manosque.free.fr/>) afin de voir la vidéo du JT de France 3 du 8 avril et de lire les dernières publications du Collectif

Convaincu que vous avez déjà mesuré l'importance vitale que revêt la réussite de cette Manifestation et sachant comme d'habitude pouvoir compter sur votre esprit de Citoyen responsable.